

Commune de

**SAINT-OMER-EN-
CHAUSSEE**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
15 décembre 2009

8

**VOIRIE – ALIGNEMENT
ANNEXE**

Commune de

**SAINT-OMER-EN-
CHAUSSEE**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
15 décembre 2009



**VOIRIE – ALIGNEMENT
NOTICE**

- ANNEXE VOIRIE-ALIGNEMENT -

L'alignement est la limite commune d'un fond privé et du domaine public. On peut dire aussi qu'il délimite l'emprise du domaine public.

Il est soit conservé en l'état actuel, soit déplacé en vertu d'un plan d'alignement approuvé (général ou partiel selon qu'il concerne la totalité d'une voie ou seulement une section). L'alignement qui doit être respecté à l'occasion de toute opération de construction, réparation, clôture peut être porté à la connaissance du propriétaire concerné par un arrêté d'alignement délivré par le Maire.

S'agissant d'une desserte privée, l'alignement sera conventionnellement la limite effective actuelle de l'emprise de cette desserte en application de son statut juridique propre par rapport aux propriétés riveraines.

Les PLU peuvent créer de nouveaux alignements ou modifier ceux des voies sous la forme d'emplacements réservés. Ils peuvent aussi suspendre des alignements approuvés devenus inadaptés ou inopportuns en ne les faisant pas figurer au « tableau des servitudes » (Cf. annexe) du PLU ce qui, en application de l'article L. 126-1 du Code de l'Urbanisme, leur enlève, à l'issue d'un délai d'un an à compter de l'approbation du PLU, toute valeur d'opposabilité aux autorisations d'utiliser le sol.

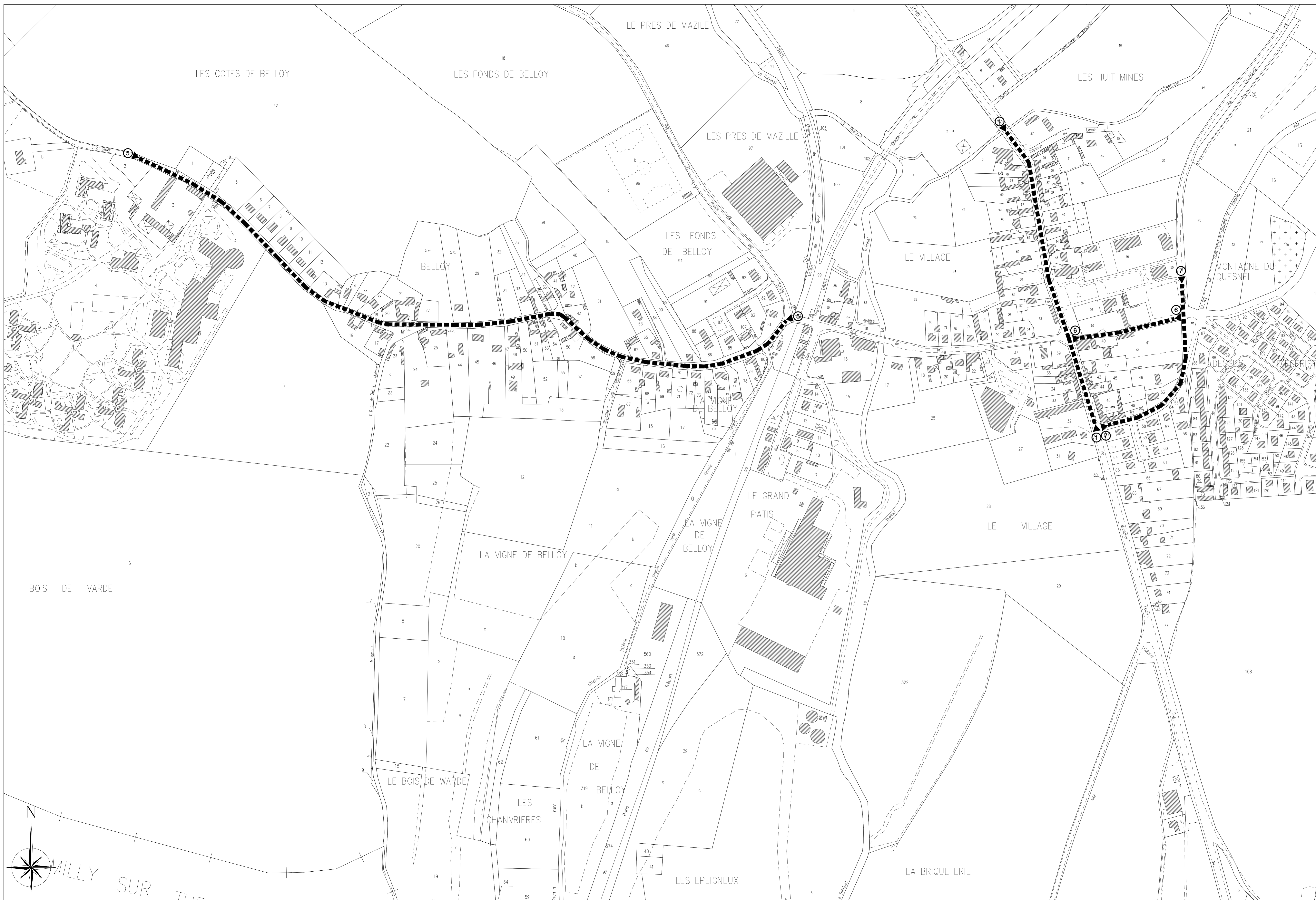
Les plans d'alignement originaux sont consultables au Conseil Général de l'Oise.

COMMUNE DE SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE**ALIGNEMENTS**

Conformément à l'article L. 123-1 (6°) du Code de l'Urbanisme.

DESIGNATION		SITUATION ACTUELLE	DISPOSITIONS DU PLU		
N° de la Voirie	Nom de la voirie	Date d'approbation	Maintenu	Suspendu	Observations
1	RD 901 Traversée de Saint-Omer-en-Chaussée	Plan approuvé le 23 novembre 1835	X		
2	RD 901 Traversée de Monceaux	Plan approuvé le 23 novembre 1835	X		
3	Grande Rue de Monceaux (Monceaux)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		
4	Rue du Château (Monceaux)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		

5	Rue de Belloy (Belloy)	Plan approuvé le 19 Novembre 1895	X		
6	Chemin de Pisseleu (Saint-Omer-en-Chaussée)	Plan approuvé le 29 novembre 1895	X		
7	Route d'Oudeuil (Saint-Omer-en-Chaussée)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		
8	Rue de l'Herperie (Villepoix)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		
9	Impasse de la Vallée (Villepoix)	Plan approuvé le 29 novembre 1895	X		
10	Rue Sanguine (Villepoix)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		
11	Rue du Bois Mazile (Villepoix)	Plan approuvé le 19 novembre 1895	X		



LEGENDE

▬▬▬▬▬▬ Plan d'alignement

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57 Fax : 03.44.45.04.25

**Commune de
 SAINT-OMER
 EN-CHAUSSEE**

**PLAN LOCAL
 D'URBANISME**

APPROBATION
 Vu pour être annexé à la
 délibération en date du :
 15 DEC. 2009

8b

**VOIRIE - ALIGNEMENTS
 PLAN
 Village - Echelle : 1/2000e**